

Février 2015

## **LE PROJET DE REFONTE DES METIERS DU SOCIAL ET SES EFFETS NEFASTES.**

*« La grandeur d'un métier est peut-être avant tout d'unir les hommes. Il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines »*

*Antoine de St Exupery , terre des hommes.*

On peut qualifier de « modernisation régressive » ce projet de refonte qui signera la disparition de nos savoirs de métiers, à court terme en modifiant totalement les processus de formation. Mais se révélera tout aussi destructeur à moyen terme pour les différents professionnels, sommés de s'adapter aux nouvelles « lois » d'interventions sociales placées sous le signe de la gestion, plutôt que porteuses d'un projet d'émancipation des personnes concernées.

En laissant ce projet destructeur de liens sociaux se mettre en place nous verrions peu à peu s'effondrer les métiers du social tels qu'ils se sont dessinés après la seconde guerre mondiale, puis ont bâti leur fondations identitaires durant la deuxième moitié du 20ème siècle. Des métiers de l'accompagnement, basés sur une conception humaniste de l'Autre, quelque soit son âge, sa situation ou la difficulté qu'il rencontre.

Ce projet on le voit clairement vise à saper ces fondations des métiers du social, en s'attaquant actuellement à la formation.

Il ne propose rien moins que l'effritement de la pédagogie de l'alternance. L'intérêt de cette approche a été énoncé durant les années 70' par différentes études montrant le bien fondé d'établir des liens entre les périodes en centre de formation et celles au sein de structures socio-éducatives. Ce principe de pédagogie de l'alternance a été réaffirmé ces dernières années autour du terme « alternance intégrative » terme utilisé pour dénoncer le risque d'une alternance de juxtaposition empêchant une véritable professionnalisation des futurs travailleurs sociaux.

Or cette alternance intégrative dépend en grande partie de l'accompagnement des stages par l'institut de formation (qui aide les étudiants dans leurs recherches de stage, veille à leur bon déroulement, participe au bilan des acquis sur le terrain, organise des visites de stage)

Les stages actuellement mis à mal pour des problèmes de gratification, sont les leviers qui permettent aux étudiants de progresser efficacement dans l'appréhension de leur futur métier.

Les stages (en particulier le stage long), qui associés à des temps des regroupements, des groupes d'analyse de la pratique, des visites de formateurs permettant des bilans avec le référent professionnel. Les étudiants et les professionnels plébiscitent largement l'idée de la formation à un métier sous cette forme. C'est ce que montre bien d'ailleurs une étude du CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications) datant de février 2014.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> CEREQ-Net.Doc. 119, la mise en œuvre de l'alternance intégrative dans les formations du travail social. Février 2014.

Tout simplement parce qu'elle favorise l'appropriation d'un métier par une double transmission, sur le terrain auprès de professionnels aguerris à l'exercice d'un métier et au centre de formation par l'approche de différents contenus théoriques. C'est la tension inhérente à ce type d'alternance qui permet la construction d'une identité professionnelle singulière tout en garantissant l'adaptabilité d'un nouveau professionnel aux différents cadres dans lesquels il est amené à exercer.

L'enjeu c'est pour nous étudiants, professionnels, formateurs, de refuser cette alternance « désintégrative » qui se dessine via la diminution des temps de stage. Il est surtout primordial de défendre le besoin de vrais stages qualifiants pour un métier choisi et repéré par les étudiants dès leur entrée en formation. Des stages accompagnés principalement par des référents professionnels exerçant eux-mêmes ce métier.

Pour le collectif *Avenir Educs*, il est très important d'alerter les différents professionnels (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, assistants sociaux, conseillères en économie sociale et familiale et bien d'autres...) sur le fait que la refonte des métiers va venir fortement impacter leur cadre de travail à moyen terme car cette nouvelle conception d'un travail social sans identités professionnelles solides, sera porteuse de nouvelles normes et contraintes destructrice pour la qualité de leur quotidien de travail.

Car cette refonte de la formation constitue la « tête de pont » d'une volonté de dislocation des différentes formes actuelles de l'intervention sociale actuellement mise en œuvre de la petite enfance jusqu'à l'éducation spécialisée.

Ce démantèlement si nous le laissons se mettre en place se jouera sur trois niveaux :

- dislocation des professions et donc perte des savoirs de métier,
- privatisation galopante des modes de prise en charge et des structures d'accueil, dont la seule visée deviendra la rentabilité financière,
- sur-rationalisation des interventions sous la forme de procédures normées selon le modèle du secteur marchand.

Car voilà finalement de quoi est porteur ce projet de refonte la fin d'une conception humaniste de l'intervention sociale.

La fin d'un consensus social où l'Etat conscient des besoins des plus faibles et des plus démunis de ses concitoyens, s'adresse à des institutions et à des professionnels du travail social, comme à des partenaires compétents et indispensables pour garantir la cohésion sociale et l'insertion de tous au sein de la société.

Or de fait de nouvelles directives les contraignent déjà et plus encore à l'avenir, si nous laissons de tels projets se réaliser, à devenir des prestataires de services à la personne. Des prestataires mis en concurrence pour finalement privilégier le moins disant éducatif et social.

Affirmer des spécificités de métiers et d'identités professionnelles dans le champ du travail social, ce n'est sûrement pas rentrer dans une logique de prolifération des différences. Car ces

**phénomènes exacerbés de réaffirmation des différences ont tendance à privilégier des stratégies de repli, voire d'opposition entre métiers.**

**Là où au contraire il nous faut faire cause commune. Cause commune, à partir des spécificités de nos différents métiers, autour d'une vision de l'humain et de la pluralité de ses accompagnements. Des accompagnements qui ne peuvent que pâtir des logiques envahissantes de la marchandisation du travail social.**

**JM Brun**

**EJE ; ES et formateur en travail social**